

Mestèriennes, Mestèriens,



En ce mois de février 2019,

Nous vous invitons à l'assemblée générale constitutive de l'ASBL « Li Mestère »,

celle-ci aura lieu à **18 heures** le **vendredi 15 février 2019** à la **ferme de Vévi-Wéron, 15, 5100 Wépion** (plan en annexe).

A l'ordre du jour :

1 les obligations légales

- Présentation et approbation des statuts
- Élection du premier conseil d'administration
- Bref historique, présentation du budget et des projets qui seront développés en 2019
- Fixation du montant des cotisations
- Choix de l'établissement bancaire et modalités d'ouverture du compte de l'association
- Désignation des membres du conseil d'administration qui auront procuration sur le compte de l'ASBL
- Divers

2 les ébaudissements

Dégustation de pain uni-variétal réalisé par la boulangerie du Hayon (Aubert à Sommethone) et « Le pain en Soi » (Carine à Maredret) de plusieurs variétés de pays agrémenté de fromages, de pays également, que chaque participant amène.

3 les infos

Il faut impérativement **confirmer votre présence** au moyen de

la confirmation ci-annexée **au plus tard le 12 février.**

Si vous ne savez pas être présent et que vous souhaitez être membre effectif, veuillez compléter et signer la **procuration** ci-annexée.

Pour le **covoiturage**, vous pouvez proposer ou rechercher une place sur le site **<https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/kav99s>**

Des **navettes** seront organisées depuis la gare de Namur, numéro de téléphone du centralisateur (Marc au 0477 27 34 47).

Les **personnes morales** qui souhaitent devenir membre effectif peuvent contacter Axel à **info@limestere.be** ou 0470 44 68 45.

Au plaisir de se retrouver bientôt

Li Mestère

au pages suivantes vous trouverez la confirmation de présence, la procuration, le plan d'accès

CONFIRMATION

Nom :

Prénom :

domicile :

date de naissance :

lieu de naissance :

(+ pays si hors Belgique)

serai présent à l'assemblée générale constitutive le 15 février à 18h à la ferme de Vévi-Wéron, 15, 5100 Wépion.

Cette confirmation est à compléter et à nous renvoyer pour le 12 février au plus tard. Vous pouvez le coller dans un mail ou en annexe. Les informations complétées doivent être précises pour pouvoir figurer dans les documents officiels déposés au greffe du Tribunal de commerce.

PROCURATION

Je soussigné(e), ... (NOM, prénom, adresse complète), donne par la présente procuration à ... (NOM, prénom, adresse complète) pour me représenter et voter valablement en mon nom à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le vendredi 15 février 2019 à 18 heures à la ferme de Vévi-Wéron, 15, 5100 Wépion

Bon pour procuration,
Date,
Signature,

